

Thématique de l'action :

ACCES AUX SOINS - DESTIGMATION

Mise en place d'un espace écoute santé (permanence de psychologue) en mairie de quartier

Objectifs :

Territoire de l'action

- Commune de Lille
- Quartier politique de la ville

Public cible :

- Toute personne se présentant en Mairie de quartier ou PRS (Pôle Ressource Santé) qui présente
- des signes de mal être, de détresse, de souffrance psychique
 - et un frein à l'accès aux soins de droit commun.
- Un annuaire présentant les structures de droit commun « dans le champ de la santé mentale dont consultations de psychologue » a été rédigé afin de mobiliser toutes les ressources locales et orienter au mieux la personne

Structures porteuses et/ou impliquées :

La Ville de Lille (direction politique de la Ville, direction des solidarités et de la santé) partenaires santé du quartier fédérés par le Pôle Ressource Santé dont centres de santé, l'EPSM AL.

Financeurs :

Politique de la ville + service Santé

Coût du projet :

4000 euros + temps d'organisation/coordination/présentation

Personne à contacter

pour plus

d'informations:

Marina LAZZARI
Coordinatrice Conseil Lillois de Santé mentale
Direction des Solidarités et de la santé
03 20 49 56 14
mlazzari@mairie-lille.fr

Permettre à des personnes en souffrance psychique d'accéder à une offre de soins de psychologue de proximité et gratuite :

- **Déstigmatiser la rencontre avec une psychologue**
- **Lever les freins économiques**
- **Offrir un espace de parole, d'écoute, neutre et confidentiel afin de lui permettre d'exprimer ses difficultés et lui apporter des solutions adaptées**
- **Favoriser l'estime de soi**
- **Proposer une réponse quasi immédiate (délai de CMP important)**
- **Offrir un soutien émotionnel court si cela est possible sinon ré-orienter vers un suivi au long court en en CMP, en libéral, ou ré-orienter vers un suivi santé global**
- **Évaluer l'état de santé mentale d'une personne susceptible d'être orienter vers la psychiatrie**
- **Soutenir les équipes sur le volet souffrance psychique**

Action qui en découle :

La souffrance psychique dans les quartiers se fait vivement ressentir par la détresse exprimée, par les conduites addictives, par les faits de violence... Ainsi, avec l'arrivée d'une coordination sur le CLSM et le repérage des situations complexes, les immersions menées en mairie de quartier par la responsable du service Santé et les demandes remontées par les référents RSA et les intervenants sociaux, les permanences des adjoints au Mairie de quartier, le conseiller municipal délégué à la santé a voulu miser sur une permanence de psychologue gratuite de proximité.

Une réunion collégiale des intervenantes sociales de Mairie de quartier, du service santé (Pôles Ressources Santé et Conseil lillois de santé mentale), du secteur de psychiatrie de quartier, du centre de santé polyvalent Decarnin et de l'Association Temps Fort a permis aux trois acteurs du sanitaire de se positionner. L'intervention du centre de santé polyvalent s'est montrée être la réponse la plus pertinente car en relais sur le quartier, membre du PRS, en mesure d'assurer un parcours de santé du patient si nécessaire.

De façon expérimentale de septembre 2017 à juin 2018, la permanence de psychologie s'est tenue en Mairie de quartier de Fives et Vauban. Un bureau est été mis à disposition un après-midi par semaine permettant la tenue d'entretien par la psychologue. A Vauban, le mardi après-midi de 14H30 à 16H30, A Fives, le jeudi matin de 9H30 à 11H30. Des outils de liaison ont été construits ensemble pour organiser la prise de rdv, la venue de la personne, le relai si nécessaire.



Thématique de l'action :

ACCES AUX SOINS - DESTIGMATION

Mise en place d'un espace écoute santé (permanence de psychologue) en mairie de quartier

Territoire de l'action

- Commune de Lille
- Quartier politique de la ville

Public cible :

- Toute personne se présentant en Mairie de quartier ou PRS (Pôle Ressource Santé) qui présente
- des signes de mal être, de détresse, de souffrance psychique
 - et un frein à l'accès aux soins de droit commun.
- Un annuaire présentant les structures de droit commun « dans le champ de la santé mentale dont consultations de psychologue » a été rédigé afin de mobiliser toutes les ressources locales et orienter au mieux la personne

Structures porteuses et/ou impliquées :

La Ville de Lille (direction politique de la Ville, direction des solidarités et de la santé) partenaires santé du quartier fédérés par le Pôle Ressource Santé dont centres de santé, l'EPSM AL.

Financeurs :

Politique de la ville + service Santé

Coût du projet :

4000 euros + temps d'organisation/coordination/présentation

Personne à contacter pour plus

d'informations:
Marina LAZZARI
Coordinatrice Conseil Lillois de Santé mentale
Direction des Solidarités et de la santé
03 20 49 56 14
mlazzari@mairie-lille.fr

Premiers résultats :

Sur Vauban, 6 permanences se sont tenues et 17 personnes différentes ont été orientées. (10 femmes et 7 hommes). Les motifs de consultations sont : violences conjugales, chômage solitude, décès d'un proche, idées noires-angoisses, séparation avec son conjoint...

Sur Fives, 5 permanences se sont tenues et 8 personnes différentes ont été orientées. (2 femmes et 6 hommes.) Les motifs d'orientation sont : attente de rdv en CMP, problèmes relationnelles avec son fils, deuil et maladie chronique, chômage, problème de logement...

Perspectives

Deux questionnaires et un cahier de bord tenu par la psychologue nous permettront d'évaluer la pertinence ou non du dispositif.

Les indicateurs recherchés seront :

- nombre de permanences
- nombre de personnes orientées
- partenaires à l'origine de l'orientation
- nombre de personnes venues et non venues au rdv
- profil des personnes : sexe, âge, motif de consultations, si information disponible (niveau de diplômes, situation familiale (matrimoniale, nombre d'enfants), niveau de ressource, propriétaire ou locataire, en emploi ou non...), état des droits à la santé : CMU-CMUC, SS et mutuelle...
- origine géographique des personnes
- nombre de consultations en moyenne par personne
- type d'orientation post-consultation : nouveau rdv, prise de rdv